



PRÉSIDENCE

CABINET DU PRESIDENT

COMMUNIQUE

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'intention des professionnels fonctionnaires ou contractuels et des étudiants titulaires d'une Licence LMD en sciences de la santé, en eau et assainissement, et en biologie que, pour le compte de l'année académique 2023-2024, il est ouvert un concours d'entrée au cycle de Master Professionnel à l'Ecole des Assistants Médicaux (EAM) de l'Université de Lomé dans les parcours suivants :

- Master Professionnel en Anesthésie et Réanimation ;
- Master Professionnel en Radiologie et Imagerie Médicale ;
- Master Professionnel en Santé Environnementale ;
- Master Professionnel en Instrumentation Chirurgicale des Blocs Opératoires ;
- Master Professionnel en Santé Mentale ;
- Master Professionnel en Ophtalmologie.

Le chronogramme du concours se présente ainsi qu'il suit :

- Période de dépôt des dossiers : 04 au 15 septembre 2023
- Etude des dossiers et sélection des candidats : 25 au 26 septembre 2023
- Examen d'écrit de la spécialité : 27 septembre 2023
- Résultats définitifs : 29 septembre 2023

La sélection des candidats comporte les phases suivantes :

- 1- une **présélection** effectuée sur la base de la moyenne arithmétique des notes obtenues dans sept (7) UE de la Licence préparant à la spécialité. La liste des 7 UE est établie par chaque équipe pédagogique en conformité avec le profil d'entrée au Master. Les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à douze (12) sont retenus pour la suite du processus.
- 2- un **entretien individuel** portant sur la culture générale (12 points) et la motivation/l'expérience professionnelle (8 points) avec les membres du jury. Les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à douze (12), sont retenus pour la troisième épreuve.
- 3- Une **épreuve écrite** de spécialité notée sur 40 points.

Sont déclarés admis et par ordre de mérite, les candidats ayant obtenu une **moyenne $\geq 12/20$** .

Le nombre de places ouvert par parcours est de **30 au maximum**.

Les candidats étrangers sont admis sur étude de dossiers.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1- une lettre manuscrite de motivation adressée au Directeur de l'EAM précisant la spécialité choisie ;
- 2- une copie légalisée de la Licence LMD dans l'une des spécialités susmentionnées ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- 3- des copies légalisées de tous les relevés de notes du parcours Licence LMD ;
- 4- une copie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité ;
- 5- un extrait d'acte de naissance légalisé ;
- 6- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- 7- une copie légalisée du diplôme de BAC 2 ;
- 8- une copie légalisée du DUT de l'EAM ou de la Licence Professionnelle de l'ENAM ;
- 9- un certificat médical attestant que le candidat est apte à continuer ses études à l'Université de Lomé ;
- 10- un curriculum vitae détaillé ;
- 11- une justification des acquis ou expérience professionnelle ; copies légalisées d'attestation d'emploi, de stages professionnels ;
- 12- une autorisation du Ministère de tutelle ou de l'autorité administrative dont relève le candidat ou la candidate (pour les fonctionnaires) ;
- 13- une quittance (portant le nom du candidat) pour les frais d'étude de dossier d'un montant de quinze mille (15 000) francs CFA pour les ressortissants des pays de la zone UEMOA et de vingt mille (20 000) francs CFA pour ceux des pays hors zone UEMOA.

Les frais d'étude de dossier sont payables à l'IB-BANK (ancienne BTCI) sur le numéro de compte : TG024 01030 006429700111 ou à l'ECOBANK sur le numéro de compte : TG05501708140004450003.

Le dossier de candidature ainsi constitué est déposé au secrétariat de l'Ecole des Assistants Médicaux de l'Université de Lomé, sise dans l'enceinte du CHU - Sylvanus Olympio, du 04 au 15 septembre 2023, de 8h à 12h et 14h 30 à 17h.

N.B. : Tout dossier incomplet sera rejeté.

Lomé, le 14 AOÛT 2023

Le Président,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO